

Janvier 2019



# Le Verdon 'Mag'



[www.ville-verdon.org](http://www.ville-verdon.org)

*un village à vivre*

Le magazine annuel de la commune du Verdon-sur-Mer





## Cordouan et l'Unesco

Le comité français du patrimoine mondial vient de rendre un avis favorable pour que la candidature du phare soit inscrite sur la liste du patrimoine mondial en Juin 2020. La candidature du phare va être soumise au Président de la République qui devra arrêter le candidat présenté par la France. Des motions de soutien sont votées dans les différentes collectivités locales. Le phare étant sur le territoire de la commune, j'ai adressé une lettre à la Présidence de la République, le Conseil Municipal ayant délibéré pour demander son soutien. /

Monsieur le Président de la République.

Classé monument historique en 1862 (la même année que Notre-Dame de Paris), planté au milieu du parc marin, à l'embouchure d'un des plus grands estuaires d'Europe, voire le plus grand. En 2016, l'État et le SMIDDEST\* ont engagé une démarche en vue du classement à l'UNESCO du phare de Cordouan. Ce monument est érigé sur la parcelle n°1 de la commune du Verdon-sur-Mer. Notre commune présente la caractéristique suivante :

Trois ports (port de commerce, port administratif et port de plaisance) et trois phares (phare de Cordouan et à terre, phare de Grave et Phare St Nicolas). Le projet de classement à l'UNESCO est porté par toute une région. Atout touristique majeur ce sont des milliers de touristes qui chaque année visitent ce monument.

L'Association des Phares de Cordouan et de Grave, compte près de 500 adhérents très actifs, et se veut être la tête de proue dans cette démarche à côté du SMIDDEST. La valeur historique et architecturale est indiscutable. Quant à sa résonance technique, chacun s'accorde à faire référence à Augustin Fresnel qui, en 1823, a testé la lentille qui allait éclairer les phares sur tous les continents...

Aussi, persuadé du bien fondé de notre démarche, je ne doute pas de votre soutien en vue de son classement au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Je vous prie de croire M. le Président de la République, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire  
Jacques BIDLUN

\*SMIDDEST : Syndicat Mixte pour le Développement Durable de l'Estuaire



LE VERDON 'MAG' : Directeur de la publication : Jacques Bidalun.  
Rédaction : Équipe Municipale. Photos : Club photo du Verdon-sur-Mer / Maquette : Claire Gourdin.

## L'Édito

Après un été rythmé par les concerts et les nombreuses animations que nous avons souhaité faire partager au plus grand nombre, le mois de septembre a repris ses droits.

Une rentrée scolaire sans problème pour la centaine d'enfants scolarisés (96) et une reprise des travaux sur les boulevards Lahens et Desblaches, alors que la finition des travaux, passage de la République, a dû être différée, le temps de permettre à certains propriétaires de se mettre en conformité et peut-être aussi la commune...

La rentrée de septembre c'est aussi la présence d'un policier municipal, qui par un travail de sensibilisation, devrait nous permettre de régler un certain nombre d'incivilités.

Mais la vie d'un village ne dépend pas que des élus. Elle est aussi ce qu'y construisent les associations, et si notre village est agréable à vivre, c'est aussi grâce à leur dynamisme et au bénévolat qui n'a jamais fait défaut.

Vous prendrez connaissance des projets importants qui pourraient se concrétiser en 2019. Mais comme toutes les communes, nous rencontrons des difficultés pour mener à bien certains chantiers ; la rigueur vient toujours à bout de l'obstacle et la gestion de notre commune a toujours été rigoureuse, juste et prudente.

Un sujet de réflexion permanent : comment mieux vous informer ? Quelles sont aujourd'hui vos sources d'information en dehors du "on m'a dit que..."

Le Verdon magazine, Le Verdon Infos, le site internet de la commune, l'"After" du conseil municipal tous les premiers lundis du mois —les séances du conseil municipal étant publiques—, le site de Médoc Atlantique, la page Facebook et tous les jours, la présence d'élus à la mairie...

Que pourrait-on imaginer pour améliorer ces rencontres où l'on informe, où l'on explique ? Des réunions de quartiers ? Je suis preneur, faites- moi signe.

Comme l'année dernière, nous joignons le calendrier des animations 2019. C'est pour moi l'occasion de remercier tous les annonceurs qui, cette année encore, nous renouvellent leur soutien. Je tiens aussi, ainsi que mes collègues, à remercier les services municipaux, services techniques, école, cantine, entretien des salles et bien entendu le service administratif pour leur franche et efficace collaboration.

Enfin, chers verdonnaises et verdonnais, en cette période de fêtes, je vous adresse en mon nom et au nom de l'équipe municipale, que je remercie encore une fois pour son implication, sa disponibilité et son efficacité, mes vœux les plus sincères pour vous, et vos familles, avec une pensée particulière pour celles et ceux qui n'ont pas la chance de partager ces moments de bonheur, qu'il est bon de vivre avec les siens.

Cordialement /

Jacques BIDLUN  
Maire du Verdon-sur-Mer,  
Vice-président de la CDC Médoc Atlantique.



### AU SOMMAIRE :

Cordouan et l'Unesco [ p.2 ]

Édito [ p.3 ]

Finances 2017 [ p.4 ]

Réalisations 2018 / Projets 2019 [ p.5 ]

Économie / Aquaculture et ostréiculture [ p.6 ]

Tourisme / Commerce & Artisanat [ p.7 ]

Environnement [ p.8 ]

Éducation, Culture & Communication [ p.9 ]

Jeunesse & Sports / Urbanisme [ p.10 ]

Infos pratiques [ p.10 & 11 ]

État civil [ p.11 ]

### HÔTEL DE VILLE

9, bd Lahens - BP 14 - 33123 LE VERDON-SUR-MER — Tél. : 05 56 09 60 19 — Fax : 05 56 09 64 75

E-mail : [contact@ville-verdon.org](mailto:contact@ville-verdon.org) — Site : [www.ville-verdon.org](http://www.ville-verdon.org)

Page Facebook : <https://www.facebook.com/Le-Verdon-sur-Mer>

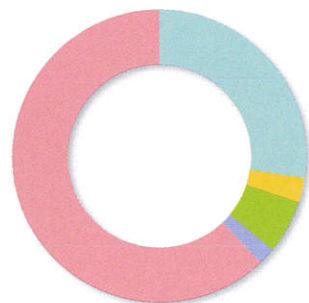
HORAIRES D'OUVERTURE : Du lundi au Vendredi : ATTENTION nouveaux Horaires : de 8H30 à 16H en continu.



# Budget 2018

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

1 812 350,57 €



**IMPÔTS ET TAXES**  
62,13 % / 1 125 805,72 €

**REMBOURSEMENTS DIVERSES CHARGES**  
1,92 % / 34 804,64 €

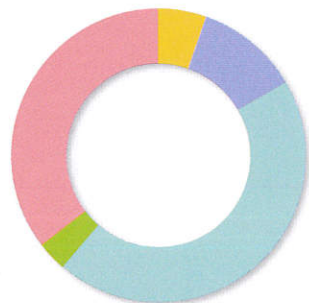
**PRODUITS DES SERVICES**  
5,93 % / 107 534,47 €

**PRODUITS DE GESTION COURANTE**  
2,68 % / 48 638,71 €

**DOTATIONS ET PARTICIPATIONS**  
27,34 % / 495 567,03 €

## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

1 667 233,97 €



**CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL**  
35,48 % / 591 611,95 €

**CHARGES FINANCIÈRES**  
3,32 % / 55 323,87 €

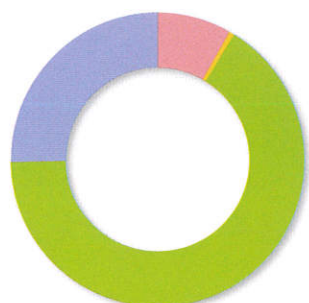
**CHARGES DE PERSONNEL**  
44,54 % / 742 460,54 €

**VIREMENT SECTION D'INVESTISSEMENT**  
11,37 % / 189 721,00 €

**CHARGES GESTION COURANTE**  
5,29 % / 88 116,61 €

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

750 248,21 €



**VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT**  
25,29 % / 189 721,00 €

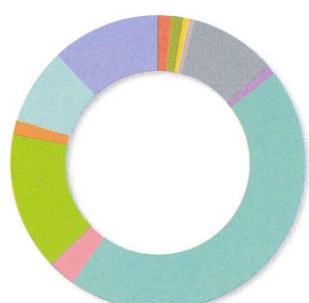
**DOTATIONS FONDS DIVERS DE RÉSERVES**  
66,06 % / 495 577,82 €

**AUTRES IMMOBILISATIONS**  
0,73 % / 5 500,00 €

**SUBVENTIONS**  
7,92 % / 59 449,39 €

## DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

793 736,63 €



**CHARGES FINANCIÈRES**  
11,96 % / 94 907,44 €

**GROUPE SCOLAIRE**  
8,41 % / 66 754,43 €

**MOBILIER / OUTILLAGE INFORMATIQUE**  
1,56 % / 12 399,14 €

**AMÉNAGEMENT DU BOURG**  
15,19 % / 120 544,32 €

**AIRE CAMPING-CAR PORT MÉDOC**  
2,96 % / 23 508,84 €

**SUBVENTION BUDGET EAU**  
45,36 % / 360 000,00 €

**SIGNALÉTIQUE MOBILIER / RÉSEAUX**  
0,94 % / 7 495,56 €

**TRAVAUX DE VOIRIE**  
9,53 % / 75 586,85 €

# Budget 2019

## Dans quel état d'esprit se prépare le budget 2019 ?

Notre stratégie budgétaire repose sur des principes fondamentaux : sobriété dans les dépenses de fonctionnement et investissements ambitieux. Choix budgétaires dictés par une gestion rigoureuse adaptée à nos capacités financières et répondant à des besoins exprimés par nos administrés. 2019 verra entre autres, le grand chantier des boulevards pour poursuivre l'aménagement du bourg, ainsi que le passage de la République.

## LA TAXE D'HABITATION.

### Sommes-nous concernés ?

Comme toutes les collectivités, nous nous interrogeons sur les conséquences de sa disparition et nous n'avons aucune information. D'ici 2020, 80 % des contribuables en seront dispensés. En 2018, les ménages concernés bénéficient d'une réduction de 30 %, 65 % en 2019, 100 % en 2020. Espérons que l'État compensera la perte de budget. /

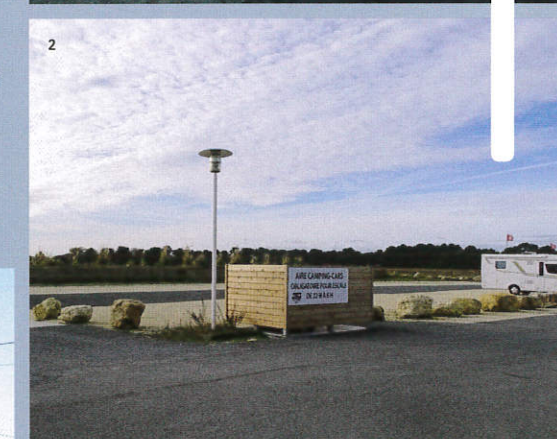
# Réalisations de 2018 / Projets 2019

## RÉALISATION 2018

Acquisition marais, derrière les douanes. (4)  
Passage piéton PN 119 (passage à niveau). (3)  
Passage de la République : enfouissement des réseaux. (7)  
Peinture salle Lothécia.  
École : poursuite du remplacement des boiseries et aménagement d'un logement supplémentaire.  
Réalisation d'une aire de camping-cars à Port-Médoc. (2)  
Acquisition du Manitoba (CDC).  
Installation borne escamotable à la plage.  
Réfection d'un court de tennis. (6)

## PROJETS 2019

Passage de la République : réfection de la voirie (fin).  
Travaux boulevards Lahens (1) et Desblaches : enfouissement des réseaux et travaux de voirie.  
Lifting de la cale de mise à l'eau. (5)  
Acquisition d'une parcelle SNCF pour l'aménagement d'un chemin sécurisé, au PN119, le long de la RD1215.  
Aménagement de la Chambrette : fin 2019 si le budget est bouclé avec la CDC, la commune et le privé (peut-être).  
Poursuite de l'étude sur le chauffage : Mairie, salle Lothécia, Point-Infos.  
Cimetière : aménagement et procédure de reprise de concessions.  
Classement de la digue derrière le vieux port. /





## Port de commerce

### Voici quelques constations faites en tant que membre du Conseil de développement du Grand port Maritime de Bordeaux.

Je constate malheureusement que le plan stratégique qui consiste à faire de l'avant-port du Verdon sur mer, le Terminal Containers du S.O. a du "plomb dans l'aile".

Je constate que depuis un an, la Présidence de ce conseil est vacante.

Je constate hélas! que le Conseil n'a pu se réunir qu'après deux convocations et toujours sans le quorum.

Je constate malheureusement, que ne figure jamais à l'ordre du jour, "la situation du port de Verdon-sur-Mer"; si le Maire du Verdon-sur-Mer n'évoque pas à chaque conseil le sujet, personne n'en parle.

Je constate hélas! qu'à la suite de ma dernière intervention au Conseil du 5 novembre dernier, seul le syndicat membre du Conseil est intervenu.

Dans le même temps, certains parlent de la Régionalisation du port, sous certaines conditions et du départ du président actuel du Directoire.

À ce jour, je n'ai toujours pas reçu de réponses à ces questions. Nous devons donc rester très vigilants sur l'avenir de ce site. /

**Nous devons donc rester très vigilants sur l'avenir de ce site.**



## Les fermes aquacoles

Présentation sommaire de l'Appel à Projet du GPMB pour l'accueil de fermes aquacoles sur les marais du Conseiller au Verdon.

En 2012, la Communauté de Communes de la Pointe du Médoc lançait un programme de protocoles expérimentaux en partenariat avec plusieurs entités dont le GPMB. Ces actions ont abouti à l'arrêté de Juillet 2014 qui permet l'affinage des huîtres dans les marais médocains.

Le GPMB accueille déjà, depuis plusieurs années, une ferme aquacole sur ses espaces Verdonnais, au sein des marais du Conseiller. Cette vaste zone humide possède également en son sein un site de 11 ha de bassins, dont l'exploitation a cessé depuis 2009, présentant une forte potentialité pour le

développement aquacole et ostréicole. Aussi, sur cet espace le GPMB a travaillé pour une réouverture du site : études techniques, travaux sur l'alimentation en eau, régularisation administrative... Tout cela s'est fait en lien étroit avec les collectivités, le CRC\*, le CPIE\* Médoc et les services de l'État et a abouti à la rédaction d'un Appel à Projet.

L'objectif général des travaux est de remettre en état cette zone aquacole inexploitée depuis quelques années. Les travaux doivent permettre de constituer deux sous-unités d'exploitation conchylicole possédant chacune une alimentation hydraulique autonome.

Les candidats devront remettre un dossier qui, après analyse de la recevabilité, sera examiné par une commission d'attribution qui formulera un avis ; le GPMB restant cependant le décisionnaire final. /

\* CRC : Comité Régional de la Conchyliculture  
CPIE : Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement

### Le Point Infos

Information, animation, relation avec les associations Verdonnaises. Notre Point Infos demeure un lieu essentiel de l'accueil touristique du fait de sa localisation d'une part et de la qualité de cet accueil.

La promotion du tourisme est de la compétence de la CDC avec un point d'accueil à Port-Médoc. Nous avons accueilli 4000 personnes et 2610 au chalet à la Pointe de Grave.

Notre borne a été consultée plus de 1700 fois et 1600 fois notre site.

Visite de l'espace historique au Point Infos : ouvert en cours d'été ; exposition permanente de la maquette du monument des Américains.



### Train touristique

Il roule depuis deux étés du 15 Juin au 15 Septembre. Le nombre de personnes transporté est supérieur à 12500, ce qui confirme la nécessité de maintenir cet outil touristique dont le financement est assuré essentiellement par les recettes.

Visite du phare de Cordouan  
23884 entrées.

Visite du phare de Grave  
Les nuits du phare : en juillet, 541 entrées et en août, 694. Les visites quotidiennes représentent 10927 entrées.

### Nos plages

La qualité de nos eaux de baignade a toujours été excellente sauf pour le 15 août où elle n'a été que bonne, ce qui nous a valu d'obtenir le label Pavillon Bleu... la sécurité, l'entretien quotidien des plages par nos services expliquent la fréquentation toujours croissante des baigneurs. /



## Commerce & Artisanat /

La boulangerie artisanale, pâtisserie et chocolaterie, vous accueille désormais rue de l'Yser (anciennement Tom Pouce). Le Dimanche matin, la Rôtisserie vous attend place du Vieux Chêne. L'épicerie "Chez Cathy", a fermé. Anne-Marie, au salon de coiffure, a cessé son activité. Nous lui souhaitons une douce retraite, bien méritée. /





## Sans pesticides, pour tous !

L'avenir se prépare par une gestion rigoureuse des deniers publics, mais aussi par un renforcement des actions liées au développement durable.

La commune se doit d'être raisonnablement exemplaire : cela passe par un changement de comportements et d'habitudes. Depuis le 1er Janvier 2017, la loi sur la transition énergétique, interdit l'usage des produits phytosanitaires dans les espaces verts ouverts au public et sur la voirie. Cette exigence est élargie aux particuliers à compter du 1er janvier 2019. Leur usage est aussi nocif pour l'utilisateur, les populations alentours, comme pour l'environnement et la qualité de l'eau.

La démarche "Zéro Phyto" est initiée depuis deux ans par notre service "espaces verts", sous la conduite d'un élu Gérard BARBÉ. Les espaces verts de la ville sont gérés de façon différenciée avec un entretien spécifique à chaque type d'espace. Ainsi le traitement des herbes sauvages sur la voirie est réalisé de manière mécanique ou manuelle en remplacement d'un désherbage chimique.

Le "sans pesticide", c'est maintenant et pour TOUS ! il nous faut adopter de bonnes pratiques et commencer par son devant de porte et caniveaux ; sans oublier mégots, papiers, crottes de chien et les tâches d'huile, sur les revêtements des rues toutes refaites, causées par des véhicules en mauvais état.

Des astuces et quelques conseils, pourront vous être donnés par nos jardiniers. /

## L'aire marine

Le Parc Naturel Marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis est structuré en 7 groupes de travail thématique :

- Patrimoine naturel et fonctionnements écologiques,
- Pêche professionnelle,
- Cultures marines,
- Lien terre-mer, qualité de l'eau,
- Sensibilisation, patrimoine culturel
- Usages de loisirs,
- Ports et usages industriels.

Un plan de gestion détermine les mesures de protection, de connaissance, de mise en valeur et de développement durable à mettre en œuvre.

L'extraction des granulats dans la concession minière du Matelier demeure, depuis 2015, le sujet majeur de préoccupation. /

## Le parc régional naturel, VRAI ou FAUX ?

**Le PNR va bloquer les projets économiques — FAUX**

Les entreprises agricoles, industrielles, touristiques, les commerces, les activités artisanales sont compatibles avec le PNR.

**Il y aura plus d'interdictions et moins de libertés — FAUX**

Les PNR n'ont pas de pouvoir de réglementation : ils ne peuvent ni contraindre, ni obliger.

**On ne pourra plus ni chasser, ni pêcher — FAUX**

Le PNR n'est contraire à aucune de ces activités : chasse, pêche, sports de plein air.

**Les Maires ne seront plus décisionnaires — FAUX**

Le PNR est un syndicat mixte qui efface le syndicat actuel de Pays Médoc et il n'a aucun pouvoir de tutelle sur les communes. /

## Eau et assainissement

La commune a décidé de confier la gestion de son service de distribution d'eau et de son service assainissement par voie de délégation de service public.

Le contrat qui nous lie à SUEZ Environnement (ex Lyonnaise des Eaux) expire le 31 Décembre 2018.

Le 4 Juin dernier, le Conseil Municipal a décidé de maintenir une délégation de service public de 10 ans soit jusqu'au 31 Décembre 2028 et de lancer un appel d'offre assisté d'un bureau d'études (ADVCE), avec comme impératif de NE PAS TOUCHER AU PRIX DE L'EAU et augmenter les prestations que nous propose SUEZ.

Après consultation et négociations multiples, la Société SUEZ a été retenue :

**LE PRIX DE VENTE DE L'EAU A ÉTÉ BLOQUÉ AU TARIF ACTUEL :**

—mise en place de la télérelève et remplacement des compteurs incompatibles avec la télérelève (gratuit).

—Une demi-journée de permanence à la Mairie, de SUEZ, dans les jours qui suivent l'envoi des factures

—Les fuites d'eau seront signalées à l'abonné.

—Plus de consommation estimée : ce sont les consommations réelles qui seront facturées deux fois par an.

Ce sont là les nouvelles prestations que nous avons négociées avec SUEZ et qui seront effectives, plutôt en fin d'année pour ce qui est de la télérelève.

C'est un contrat intéressant que nous avons pu ainsi négocier. /



## Une vie associative locale foisonnante

Théâtre, peinture, sculpture, photographie, musique, bandes dessinées, littérature (auteurs et bibliothèque), chant, danse. Notre petit village est riche par ses activités culturelles.

Le pôle que représente Bordeaux n'est pas facile d'accès, nous essayons malgré tout d'y conduire de temps en temps, les enfants du Centre de Loisirs et des écoles. /



De gauche à droite : Karine MOREAU (cantine), Erika SCHWARTZ (agent technique), Simon LATAPIE (enseignant), Paulette ADELAÏDE et Élisabeth INGRAND (AVS), Sandrine LE MERLE (directrice du centre de loisirs), Valérie GAYRAUD (cantine), Isabelle LAPENA (agent technique), Laurent GRIMONT et Vincent JARNAGE (enseignants), Adeline GOMEZ (animatrice), Audrey TRIPET (enseignante, directrice).





L'activité multisports fréquentée par les enfants du Centre de Loisirs le mercredi matin est très suivie et appréciée. /



## Police municipale

Les pouvoirs de police d'un Maire sont vastes et sa responsabilité se trouve de plus en plus engagée.

Je ne peux participer à une réunion sans qu'à chaque fois soient abordés les actes d'incivilité dont nous sommes tous témoins d'une part, et bien sûr, le comportement condamnable de certains automobilistes (excès de vitesse dans et hors du village), d'autre part.

C'est ainsi que j'ai souhaité avoir un poste de policier municipal qui sera à même d'intervenir et de prévenir dans un premier temps. Si il doit y avoir sanction, il y aura sanction. Mais le champ de ses compétences va au-delà et s'exerce aussi en matière d'urbanisme, de réglementation funéraire (reprise des concessions abandonnées), organisation des marchés, des vide-greniers. Sans avoir la prétention de vouloir régler toutes ces incivilités, il faut essayer, s'améliorer et faire entendre à certains que je ferai tout ce qui est en mon pouvoir pour préserver la paix et la tranquillité de notre village.

Par ailleurs, il n'est pas inutile de préciser que le financement de ce poste est assuré par le non remplacement d'un agent administratif qui a fait valoir ses droits à la retraite et à qui nous souhaitons également une bonne retraite. /



## PLU, le contentieux

Le PLU a donc été signé par le Conseil Municipal, pas tel que nous l'avions souhaité, mais tel que le Préfet nous l'a imposé.

En effet, le secteur de la Briquetterie a fait l'objet d'observations (zone sensible écologiquement et loi du littoral essentiellement) et on n'a donc pas pris en compte la remarque essentielle dans notre argumentaire, à savoir l'approbation par un de ses prédécesseurs du SCOT\*, qui nous a servi de référence pour élaborer notre PLU.\*

Comme je vous en ai informé dans le précédent "Verdon Magazine", nous étions déterminés pour aller au tribunal plaider notre cause. Nous y sommes et nous ne sommes pas les seuls... /

\* PLU : Plan Local d'Urbanisme  
SCOT : Schéma de Cohérence Territoriale

## Collecte de verre

En Mai 2019, le SMICOTOM va modifier la collecte du verre pour aller vers un système de collecte en borne. Pourquoi modifier la collecte ?

Tout d'abord pour faire évoluer les conditions de travail des agents.

En effet, la manipulation répétée d'une centaine de bacs à verre, pesant chacun 30 kg, impose un suivi de la réglementation santé / sécurité.

La seconde raison : ce mode de collecte permettra d'améliorer la qualité du verre à recycler.

Emballages en verre, flacons, bouteilles, pots seront déposés dans ces équipements.

Vous recevrez bien sûr de plus amples informations de janvier à avril lors de la campagne d'information qui sera mise en place par le SMICOTOM. /



## Boîtes à lire



Dans un premier temps, en collaboration avec l'association Arts en pointe et la bibliothèque, nous avons installé deux boîtes à lire.

Une dans le parc de la Mairie, la seconde en centre-ville, rue de l'ancien Hôtel de Ville.

Le principe : feuilleter un livre sur place, l'emporter, le lire et le ramener ; vous pouvez aussi alimenter le stock avec d'autres ouvrages.

Bien sûr, ne pas abîmer les livres et respecter la structure réalisée par les employés communaux. /

## ÉTAT CIVIL

### NAISSANCES

DESCHAMPS Shaynice  
FORTOT-RAFIN Florine  
DESCHARLES Basile, Henri, Louis

### MARIAGES

HOSTEIN Tony — MINAUT Carole  
MATHOUL Arnaud — BOUCHET Alicia  
BATAILLEY Aline — SACCO Robert  
MARTINET Simon — BINCTEUX Fanny

### DÉCÈS

WIERZCHOWSKI Monique  
MARIELLE Patrick  
MINAUT André  
RABENNE Ginette  
POLIXENE Sultana  
TRÉPAUD Marie  
BENEL Serge  
NIETO Jean-Luc  
MARTIN Florence  
HERTMANNI Jeanine  
ROY Marcelle  
VEZE Lucien  
DOBRESCU Radu  
GUICHARD Cyril  
DUCOURNAUD Gisèle  
GUILLEMIN Patrick





**E.Leclerc**   
LE VERDON S/MER



17, rue de Verdun  
Tél. : 05 56 41 49 41



Été : du lundi au samedi : 9h-20h  
Hiver : du lundi au jeudi : 9h-12h30 / 14h30-19h  
Vendredi et samedi : 9h-19h non stop  
Dimanche : 9h-12h30

**SARRAZY T.P.**

**TRAVAUX PUBLICS**

PAVAGE ET AMÉNAGEMENT URBAIN

**ASSAINISSEMENT**

VENTE ET LIVRAISON DE SABLE

**GRAVE BÉTON**

TERRE CALCAIRE, GRAVIERS

**BUREAUX**

Z.A. DU BEAU CHÊNE • 33250 CISSAC  
TÉL. : 05 56 73 18 70

**GRAVIÈRES**

LA LANDE DE POUYÈRE • 33990 NAUJAC/MER  
TÉL. : 05 56 41 19 73  
ROUTE DE VENDAYS • 33340 QUEYRAC  
TÉL. : 05 56 59 82 60

